

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 22 octobre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Monsieur Guillaume VOELTZEL, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, le 18 octobre 2021.

Etaient présents : Guillaume VOELTZEL, Christian HOMMAND, Azélie BOUGON, Isabelle INGLIN, Philippe DUFRESNE, Xavier LEMETAIS, Irène VOILLARD, Estèphe QUILLET, Coralie BOURNONVILLE, Catherine TRAINA.

Etaient absents excusés : Benoît MORELLET.

Membres en exercice : 11

Secrétaire de séance : Azélie BOUGON

L'ordre du jour est étudié comme suit :

### **1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 septembre 2021 :**

Le procès-verbal du 25 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### **2. Délibération relative au retrait de la commune des Thilliers en Vexin et de Flipou du syndicat de l'aérodrome :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de la commune des Thilliers en Vexin et de Flipou de se retirer du syndicat de l'aérodrome d'Etrépagny.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le souhait de la commune des Thilliers en Vexin et de Flipou de se retirer du syndicat de l'aérodrome d'Etrépagny.*

Vote pour : 10

Vote contre : 0

### **3. Délibération portant adhésion au contrat d'assurance statutaire du personnel :**

M. le Maire rappelle que jusqu'au 31 décembre 2021, la commune a un contrat groupe avec le CDG 27 concernant l'assurance des risques statutaires. Le marché ayant été renégocié, la commune a demandé une étude comparative avec Groupama qui pour les mêmes garanties ressort moins cher.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de signer un contrat avec Groupama concernant l'assurance des risques statutaires pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.*

Vote pour : 10

Vote contre : 0

### **4. Point sur liste des enfants et des séniors pour Noël :**

M. le Maire présente les listes des enfants jusqu'à 12 ans et des séniors de plus de 70 ans. Les membres du Conseil Municipal échangent sur la préparation des Fêtes de fin d'année.

Le Conseil décide d'accorder aux :

Gamachois de 70 ans et plus

- Un panier garni afin de leur faire découvrir les produits locaux.

Enfants du village jusqu'à 12 ans inclus

- Un cadeau de Noël. Les parents pourront choisir entre un livre ou un jeu éducatif.

**5. Point sur les dossiers à présenter à la DETR :**

M. le Maire rappelle que le dossier du colombarium présenté à la DETR en 2021 peut-être représenté avant le 29 octobre prochain. Les prochains dossiers sont à présenter le 17 décembre dernier délai.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le souhait de représenter le dossier du columbarium à la DETR.*

*Un autre dossier, notamment sur la sécurité incendie, est en cours d'étude et devrait être présenté pour le 17 décembre. Il est également décidé de solliciter l'aide départementale au titre du plan de relance pour le dossier incendie. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier (signature des devis, dépôt d'une demande de subvention au titre de l'année 2022).*

Vote pour : 10

Vote contre : 0

**6. Questions diverses**

- L'organisation des remises de cadeaux de fin d'année pour les anciens et les enfants de la commune sera établie au prochain conseil.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h34.*